



Marigot, jeudi 04 juin 2020

Point COM Facebook Live N°9 – Jeudi 04 juin 2020 - 17h30

Chers habitants de Saint-Martin,

Bonjour à tous, et bienvenue pour ce point d'actualité hebdomadaire que nous avons choisi de reprogrammer le jeudi à 17h30 pour votre confort et votre participation.

J'ai le plaisir de vous présenter ce point d'actualité en format bilingue avec ma première vice-présidente Valérie Damaseau. Bonjour Valérie.

Nous sortons progressivement du plus fort de la période de crise, mais nous avons souhaité maintenir cette communication hebdomadaire en direct, tous les jeudis en fin d'après-midi, pour permettre au plus grand nombre de suivre l'actualité de la Collectivité et de s'informer sur les politiques publiques déployées au bénéfice de Saint-Martin et de ses habitants.

Signalons aussi que ce point COM est retransmis par les radios locales Youth Radio, SOS Radio, Radio St Martin ou encore Radio Maranatha et sur la chaîne de télévision IOTV ; la presse écrite s'en fait également l'écho, et nous tenons à remercier tous les médias qui relayent les informations de la Collectivité.

Cette semaine est marquée par la deuxième phase de déconfinement annoncée par le gouvernement, à compter du 2 juin.

Si nous sortons progressivement de la gestion de crise, l'urgence sanitaire reste d'actualité puisque le virus n'a pas disparu. Les gestes barrières doivent donc être respectés dans l'espace public comme sur le lieu de travail.

Les commerces, dans leur ensemble, sont désormais autorisés à rouvrir au public, les interdictions relatives aux activités nautiques ont été levées par la préfecture, la frontière nord-sud est à nouveau entièrement ouverte.

Tout semble donc réuni, ou presque, pour que Saint-Martin puisse progressivement relancer son économie.

Toutefois, pour que Saint-Martin puisse profiter pleinement de la reprise économique, certaines zones d'ombre doivent être levées, afin de permettre à tous les signaux de repasser au vert, dans le respect de la réglementation sanitaire liée au Covid-19.



COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN

*CABINET DU PRESIDENT
DIRECTION DE LA COMMUNICATION*

En effet, alors que nous misons localement sur une activité touristique régionale en juillet et août pour relancer notre économie a minima, les contraintes relatives à la circulation aérienne entre les îles de l'arc antillais ne sont pas encore levées.

Le décret du gouvernement fixant les modalités de circulation dans le cadre de la phase 2 du déconfinement est encore très restrictif, même s'il laisse aux représentations locales de l'Etat le soin de préciser par arrêté préfectoral certaines de ces modalités.

Pour le moment, le voyage entre nos îles, au même titre que depuis et vers la métropole, n'est autorisé que pour des motifs impérieux, de santé, de famille ou professionnel.

Difficile, avec le maintien de ces critères contraignants, de relancer le tourisme régional, pourtant le plus accessible et le moins risqué à ce stade.

C'est en tout cas toute la difficulté à laquelle doivent faire face les collectivités d'outre-mer alors qu'il ne reste que 4 semaines avant le début de la période estivale.

Avec les autres territoires des Antilles françaises, nous avons sollicité le Premier ministre et le ministère des outre-mer à cet égard et attendons des réponses concrètes pour nos îles.

La relance de notre économie en dépend et nous ne pouvons pas rester les bras croisés.
Nous reviendrons sur ce sujet majeur tout à l'heure, lors des questions de la presse.

Toujours dans le domaine des déplacements, notre Collectivité s'est associée au dispositif initié par la Région Guadeloupe et la Collectivité territoriale de Martinique afin de permettre aux étudiants saint-martinois actuellement bloqués au Canada de bénéficier gratuitement d'un vol charter Montréal / Pointe-à-Pitre puis Pointe-à-Pitre/Saint-Martin.

Il nous tenait tous à cœur de ne pas faire durer davantage les grandes difficultés financières et psychologiques auxquelles beaucoup de nos jeunes doivent faire face, loin des leurs.

25 étudiants situés au Canada ont ainsi été contactés via le recensement effectué durant le confinement en vue de bénéficier d'une aide exceptionnelle de la Collectivité.

Le délai étant court, seule la moitié a pu s'organiser pour quitter le Canada ce samedi et rejoindre leur famille à Saint-Martin Lundi.

Ils devront bien évidemment effectuer une quatorzaine stricte à leur arrivée à St Martin et nous comptons sur le sens de la responsabilité des parents pour garantir ce respect.

Le vol quittera Montréal, ce samedi 6 juin 2020, nous avons d'ores et déjà contactés individuellement les étudiants identifiés par la Collectivité.



Cette opération conjointe avec la Guadeloupe - et j'en profite ici pour saluer le Président de la Région Guadeloupe et plus globalement la solidarité entre nos régions des Antilles françaises - va permettre à de nombreux étudiants de rentrer auprès de leurs familles pour les grandes vacances.

VP1 ENGLISH

Dear fellow Saint-Martiners,

Good afternoon and welcome to our weekly bilingual news update which will now be broadcast live on Thursdays at 5:30 pm on our Facebook page, IOTV television channel and on following local radio stations:

- Youth Radio,
- SOS Radio,
- Radio Saint-Martin
- Radio Maranatha

To whom we say a special thanks for helping us relay the information to the population.

This week marks the second phase of deconfinement announced by the government.

While we are gradually exiting crisis management, the health emergency remains active since the virus has not disappeared.

Barrier gestures must therefore be respected in public spaces as well as in the workplace.

All stores are now authorized to reopen to the public, the bans on nautical activities and the control of the north-south border have been lifted by the Prefecture.

All the conditions seem to be there, or close enough, for Saint-Martin to gradually regain a sense of normalcy and restart its economy.

However, certain gray areas must be clarified in order for us to be able to take full advantage of the economic recovery while remaining in compliance with the health regulations linked to Covid-19.

Indeed, while we are depending locally on regional tourist activity in July and August in order to boost our economy at a minimum, the air traffic constraints between the West Indies islands have not yet been lifted.

The government decree setting the air traffic arrangements within the framework of phase 2 of the deconfinement is still very restrictive, even if it leaves it to local state representations to specify by a prefectural decree some of these arrangements.

For the time being, travels between our islands, as well as to and from mainland France, are only authorized for imperative health, family or professional reasons.

Considering that these restrictive criteria are still maintained, it will be challenging to relaunch regional tourism, which remains at this stage the most accessible and the less risky.



COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN

*CABINET DU PRESIDENT
DIRECTION DE LA COMMUNICATION*

Along with the other French West Indies Overseas Territories, we have solicited the Prime Minister of France and the Ministry of Oversea Territories on this matter and are awaiting concrete responses for our islands.

The revival of our economy depends on it.

Still in the travelling sector, we have joined forces with the system initiated by the Guadeloupe Region with the Territorial Collectivité of Martinique in order to allow Saint-Martin students currently stranded in Canada to benefit from a free charter flight from Montreal to Pointe-à-Pitre then Pointe-à-Pitre to Saint-Martin.

It was important to us to ease as much as possible the financial and psychological difficulties encountered by many of our young people during this health crisis being far from their loved ones.

25 students in Canada were contacted via the census carried out during confinement in order to benefit from exceptional assistance from the Collectivité.

The deadline being short, only half were able to get organized to leave Canada this Saturday and join their family in Saint Martin on Monday.

They will obviously have to respect a strict fourteen-day confinement on their arrival in St Martin and we are counting on the parent's sense of responsibility to guarantee that it will be respected.

This joint operation with Guadeloupe will allow many students to return to their families for the long summer break. We wish to take this opportunity to salute the President of the Guadeloupe Region and more generally, the solidarity between our French West Indies regions.

PRESIDENT

Chers amis,

Vous l'avez certainement noté, le lundi 1^{er} juin a acté le début de la saison cyclonique 2020. Le message à passer au sein de notre communauté est de se préparer dès à présent.

Vous trouverez sur le site Internet de la Collectivité www.com-saint-martin.fr toutes les informations nécessaires à une bonne préparation :

A l'attention des particuliers :

- Il est nécessaire d'évacuer les encombrants
- De préparer son kit d'urgence avec le matériel et les provisions utiles
- De s'inscrire sur l'alerte SMS de la Collectivité via notre site internet pour recevoir les annonces en temps réel
- De prendre connaissance des niveaux de vigilance et des consignes à suivre en cas d'ouragan
- Les propriétaires de bateau doivent placer leur embarcation à l'abri



- Et enfin, chacun doit identifier son lieu de repli sécurisé en cas d'ouragan

La Collectivité rappelle qu'il est possible de faire enlever, gratuitement, un véhicule hors d'usage, ce que l'on appelle en langage familier les carcasses de voiture, sur le domaine public mais aussi sur le domaine privé.

Pour cela, vous devez vous rapprocher du service Environnement de la Collectivité, situé route du fort Louis, muni de la carte grise du véhicule.

La demande peut aussi être formulée par mail à l'adresse : guichet-environnement@com-saint-martin.fr

Sachez enfin que la fiche autorisant l'enlèvement d'un véhicule hors d'usage est consultable et téléchargeable sur le site internet de la Collectivité et à renvoyer au service Environnement.

Les professionnels sont également concernés par une préparation minutieuse de la saison cyclonique :

- Les syndicats de copropriétés et les propriétaires d'un bien immobilier doivent procéder aux travaux d'élagage et de coupe des végétaux en prévision d'un phénomène cyclonique et évacuer les déchets verts, les gravats, les encombrants et tout autre débris.
- Les professionnels du BTP doivent prendre les mesures de sécurisation des chantiers et des grues, à l'annonce d'un phénomène
- Les garagistes, mécaniciens, tôliers, doivent nettoyer les abords de leur établissement, et enlever les déchets métalliques pouvant devenir de dangereux projectiles, en cas de vents violents.
- Les professionnels de la mer sont aussi invités à suivre des consignes strictes à l'annonce d'un ouragan.

Vous l'aurez compris, la préparation cyclonique n'est efficace que si elle est collective.

Chacun doit faire sa part et prendre la mesure des efforts à réaliser pour une préparation suffisamment anticipée et par conséquent réussie.

L'expérience d'IRMA nous a prouvé combien une bonne préparation est déterminante en cas d'ouragan majeur. Nous vous invitons donc à vous préparer dès maintenant !

La Collectivité a présenté au dernier conseil territorial, le 20 mai dernier, son nouveau Plan territorial de Sauvegarde.

Nous prévoyons 1500 places dans les 7 abris cycloniques situés sur l'ensemble du territoire.

Les personnes vulnérables, âgées ou seules sont invitées à se faire connaître auprès de la Direction de l'Autonomie des personnes de la délégation Solidarité et Familles de la Collectivité pour une prise en charge le moment venu.

Soyez donc vigilants, tenez-vous informés et surtout suivez les consignes de la collectivité et de la préfecture, je pense notamment aux nouveaux arrivants qui ne connaissent pas forcément les automatismes en période cyclonique et qui doivent redoubler de vigilance.

VP1 ENGLISH

Dear friends,

June 1st marked the start of the 2020 hurricane season.

We recommend that you start preparing from now.

All the information for the hurricane preparedness can be found on the Collectivité's website as seen on the screen: www.com-saint-martin.fr

In the event of a hurricane, citizens are reminded to:

- Remove bulky items from their property
- Prepare an emergency kit with the necessary equipment and supplies
- Subscribe to the Collectivité's text message alert to receive information in real time
- Take note of the levels of vigilance and the instructions to follow
- Boat owners must secure their boat
- And finally, everyone must identify their shelter

The Collectivité reminds that it is possible to remove, free of charge, car wrecks, in the public and private domain.

To do this, you must contact the Collectivité's Environment Department, located on Fort Louis road, and provide the vehicle's registration card.

The request can also be made by email at the following address seen on the screen: guichet-environnement@com-saint-martin.fr

Finally, note that the authorization form for the removal of a used vehicle can be downloaded as well on the Collectivité's website and then be submitted to the Environment Department.

Professionals should also properly prepare themselves:

- The Home Owners Associations must prune and cut plants in anticipation of a hurricane and remove green waste, rubble, bulky items and any other waste.
- Construction companies must take the necessary measures to secure construction sites and cranes
- Garages, mechanics, sheet metal workers must clean the surroundings of their establishment, and remove metal waste which can become dangerous projectiles in the event of strong winds.
- Marine professionals are also invited to follow strict guidelines for hurricane warning.

As you can see, hurricane preparation is only effective if it is collective.



COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN

*CABINET DU PRESIDENT
DIRECTION DE LA COMMUNICATION*

Everyone must do their part and take heed of the efforts necessary for a preparation that is sufficiently anticipated and therefore successful.

IRMA's experience has shown us how proper preparation is crucial.

We therefore invite you to prepare now!

The Collectivité presented to the last territorial council, on May 20th, its new Territorial Safeguard Plan which **defined** the 7 hurricane shelters located throughout the territory with an overall capacity of 1500 persons.

Vulnerable, elderly or isolated persons are already invited to make themselves known to the services of the Social and Family Affairs Department of the Collectivité to be taken care of when the time comes.

Please be vigilant, keep yourself informed and above all, follow the instructions of the Collectivité and the Préfecture.

This message goes out especially to those who have recently arrived and who are not familiar with the hurricane period and therefore must be more vigilant.

PRESIDENT

Merci Valérie,

Dans un tout autre domaine, nous avons été fortement sollicités, cette semaine, au sujet de la taxe territoriale appliquée sur la dernière facture EDF du mois de mars 2020.

Renseignements pris auprès d'EDF par notre collègue Marie-Dominique Ramphort, en charge de la fiscalité, EDF nous a expliqué qu'il s'agissait du rattrapage d'une erreur de facturation sur la période allant de janvier à juillet 2019.

La taxe territoriale de 0,09cts KW/heure, anciennement appelée taxe communale, n'avait pas pu être prélevée au bénéfice de la Collectivité. EDF a donc procédé à la régularisation sur la facturation de mars 2020, ce qui a entraîné une hausse de facturation de 26€ en moyenne, pour l'ensemble des abonnés d'EDF.

Cette somme, n'a pas été perçue en 2019, elle a donc été régularisée en 2020. Il ne s'agit donc pas d'une taxe supplémentaire, mais bien d'une régularisation d'une taxe existante.

Rappelons également que la date butoir pour la déclaration de l'impôt sur les revenus perçus en 2019 a été repoussée au 30 juin 2020 par le Conseil exécutif, vous trouverez tous les formulaires et les notices à télécharger sur le site Internet de la Collectivité.

Enfin, le 2^{ème} tiers de l'impôt sur le revenu pour l'année 2020, doit être payé auprès du Centre des Finances Publiques. La date butoir était fixée au 15 mai dernier.



COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN

*CABINET DU PRESIDENT
DIRECTION DE LA COMMUNICATION*

Avant de conclure ce propos liminaire et de passer aux questions de la presse, il est important de rappeler les modalités d'accès au fonds de solidarité de l'Etat pour les mois de mars, avril et mai.

Une association de taxis a fait savoir que ses adhérents n'étaient pas éligibles à ce fonds national. Je voudrais rappeler que les dossiers sont instruits directement par le centre des finances publiques de la DGFIP, et non par la Collectivité.

La règle nationale impose que les entreprises soient à jour de leurs cotisations fiscales et sociales pour bénéficier de toute aide publique. Nous l'avons rappelé à plusieurs reprises ces dernières semaines.

Si les entreprises sont à jour ou bénéficient d'un moratoire et qu'elles ont essuyé un refus, je les invite à se rapprocher du centre des finances publiques de Saint-Martin en charge de l'instruction des demandes pour faire un point sur leur dossier et trouver une solution.

Nous enjoignons également les fédérations socio-professionnelles, notamment la FTPE, à accompagner leurs adhérents dans leurs démarches administratives mais aussi à remplir leur rôle de conseil auprès des autorités locales en transmettant des statistiques, des faits chiffrés sur la situation de leurs adhérents pour nous permettre d'ajuster nos politiques publiques.

Je rappelle aussi que la délégation économique de la Collectivité et la CCISM se proposent d'apporter un soutien logistique aux entrepreneurs pour effectuer leurs démarches.

Voilà, chers concitoyens, les éléments que nous souhaitons porter à votre connaissance ce jeudi 4 juin.

VP1 ENGLISH

On a completely different subject, we were strongly asked this week about the territorial tax applied on the last EDF bill for the month of March 2020.

Our colleague Marie-Dominique RAMPHORT, in charge of taxation, met with EDF and explained that it was a billing error related to the January to July 2019 period.

The territorial tax of 0.09cts Kilowatt per hour, formerly called Municipal tax, could not be imposed for the benefit of the Collectivité.

EDF therefore proceeded to regulate it on the invoicing of March 2020, which led to an increase in invoicing of 26 € on average, for all EDF subscribers.

This amount was not collected in 2019, so it was adjusted in 2020. It is therefore not an additional tax, but an existing tax.

Note also that the deadline for the declaration of the 2019 Income Tax has been extended to June 30, 2020 by the Executive Council.

The forms can be downloaded on the Collectivité's website if necessary.



The second payment of the income tax for the year 2020 was due by May 15th and must be paid to the Public Finance Department.

Before concluding these remarks and going on to questions from the press, it is important to remember how to access the state Solidarity Fund for the months of March, April and May.

A taxi association has indicated that its members were not eligible to this fund.

We wish to remind that the applications are processed by the Public Finance Department and not by the Collectivité.

The national rule requires that businesses be up to date with their tax and social contributions to benefit from any public aid.

Businesses that are up to date with their tax and social obligations and yet received a rejection notice should contact directly the Saint-Martin Public Finance Department.

We also urge the stakeholder's federations, in particular the Very Small Businesses Federation, to support their members in their administrative procedures and to also fulfill their role of adviser to the local authorities by transmitting statistics, facts quantified on the situation of their members to allow us to adjust public policies.

Furthermore, the Economic Affairs delegation of the Collectivité and the Chamber of commerce of Saint-Martin offer logistical support to entrepreneurs to assist them in their procedures.

This sums up the first part of today's update.

Now, it is the time for questions from the medias.

Questions de la presse

PRESIDENT

Comme chaque semaine, nous passons à la séquence des questions d'actualité que les journalistes nous ont adressées.

PREMIERE QUESTION DU SOUALIGA POST

1- La Collectivité va-t-elle mettre en place des activités sportives et culturelles en partenariat ou non avec des associations, pour les enfants cet été ?

Nous avons effectivement demandé aux directions concernées de réfléchir à des dispositifs adaptés au contexte sanitaire pour accueillir les enfants en juillet et août, dans la limite des restrictions imposées par l'Etat dans ce domaine.

La direction des Sports et la direction de la Culture étudient en ce moment même une organisation qui intègre ces contraintes. Selon les directives nationales, certains sports peuvent être pratiqués alors que

d'autres, à l'instar des sports collectifs, sont totalement interdits. Il faut donc trouver des leviers et des alternatives pour répondre à la demande des parents qui espèrent des activités pour leurs enfants.

Des activités comme les Tickets Sports, la Caravane des Sports ou encore le Stylo d'Août pour le rattrapage scolaire, sont à l'étude, avec une présence dans les 4 quartiers, pour les mois de juillet et août, selon des modalités sanitaires strictes.

La Caisse Territoriale des Œuvres Scolaires prépare aussi un accueil extrascolaire pour les enfants au mois de juillet dans trois points d'accueil, sur un mode de fonctionnement adapté aux exigences sanitaires.

Nous vous préciserons cette organisation dans les toutes prochaines semaines.

FIRST QUESTION FROM THE SOUALIGA POST

1- Will the Collectivité offer sports and cultural activities in partnership with associations (or not) for children this summer?

We have indeed asked the concerned departments to think about arrangements for welcoming children in July and August, adapted to the sanitary crisis and within the guidelines established by the State.

The Youth, Sports and the Culture Departments of the Collectivité are currently working on an organization adapted to these constraints.

According to national guidelines, some sports are permitted while others, such as collective sports, are completely prohibited.

We must therefore find levers and alternatives to meet the demands of parents who are hoping for activities for their children.

Activities such as "Tickets Sports", the "Sports Caravan" or the "Stylo d'Août" for educational upgrading, are being studied, with a presence in the 4 districts, for the months of July and August, according to strict health conditions.

The CTOS is also defining extra-curricular activities for children in July in a manner adapted to health requirements.

We will be able to confirm this in the coming weeks.

QUESTION 2 DU SOUALIGA POST

2- La Collectivité a-t-elle relancé le marché d'enlèvement des épaves de bateau dans les eaux territoriales et le lagon de Simpson Bay ?

Dans le cadre du programme de coopération territoriale, le Projet dit « Lagon de Simpson Bay », portant sur la protection et la gestion transfrontalière, et suite à l'annulation de notre précédent marché par les services de l'Etat, pour la collecte des épaves, nous avons pu intégrer au programme de coopération la gestion complète des épaves de bateaux présentes dans le lagon.

La nouvelle procédure de marché public devrait pouvoir être lancée au mois de juillet 2020 et de manière opérationnelle, nous procéderons à un phasage prenant en compte en priorité les épaves identifiées comme étant les plus dangereuses.

Cependant, en tenant compte des délais administratifs qui découleront de cette procédure (environ 3 mois) et du délai d'enregistrement de l'entreprise attributaire par les services de la Préfecture dans le respect des procédures et des exigences environnementales (environ 5 mois), les premières épaves ne pourront être traitées qu'au mois de mars 2021.

QUESTION 2 FROM SOUALIGA POST

2- Has the Collectivité reinitiated the public bid for the removal of shipwrecks in territorial waters and Simpson Bay lagoon?

Within the territorial cooperation program, known as the "Simpson Bay Lagoon" Project, pertaining to cross-border protection and management and following the cancellation of our previous public contract by the State for the collection of shipwrecks, we were able to include in the program of cooperation the complete management of SHIPWRECKS in the lagoon.

The new public procurement procedure should be ready to be launched in July 2020 and we will proceed firstly on removing the wrecks that are considered most dangerous.

However, taking into account the administrative deadlines which will result from this procedure (around 3 months) and the deadline for the winning company to be registered by the Préfecture services in compliance with environmental procedures and requirements (around 5 months), the first wrecks will be removed as early as March 2021.

QUESTIONS DU SAINT MARTIN'S WEEK

3- L'ouragan Irma, puis cette crise sanitaire dont nous sortons progressivement, ont su être révélateurs de notre ultra-dépendance alimentaire. Pour autant, l'outil central de la filière "élevage" reste dans un état proche du Post Irma.

Quelles sont vos intentions vis à vis de cet outil structurant de la filière agricole et propriété de la Collectivité tant en termes de réparation que d'extension pourtant prévue ?

La première chose qu'il convient de préciser c'est qu'il n'y a pas eu de rupture dans l'acheminement des denrées alimentaires, lors de la crise que nous venons de traverser. C'est un point important à souligner. Bien évidemment, nous ne pouvons pas parler d'autonomie alimentaire, ce serait un abus de langage. Aussi, pour tendre vers plus d'autonomie, Saint-Martin doit travailler à la diversification de son économie et au développement des filières locales.

Saint-Martin ne bénéficie pas de foncier suffisant ou d'atouts naturels aussi propices que la Guadeloupe ou la Martinique pour développer l'agriculture. Mais l'élevage par exemple est un savoir-faire ancestral sur notre île, de même que certains cultivateurs ont obtenu d'excellents résultats dans la culture de fruits et légumes malgré les contraintes locales, notamment le manque d'eau.

Vous évoquez la filière agricole, et j'y intègre directement la pêche qui représente un secteur à fort potentiel, puisque beaucoup est encore à développer dans ce domaine.

Ce développement, que nous appelons de nos vœux, doit impérativement passer par la structuration des filières. La délégation économique de la collectivité y travaille avec les acteurs concernés et des actions sont programmées en ce sens sur le budget 2020. La collectivité a prévu 153 000 € pour la création d'un comité de pêche et l'immatriculation SW des navires sur son budget 2020.

Nous avons également programmé dans notre PPI 1.5M€ pour la création d'un quai de débarquement de pêche.

Nous apportons aussi un accompagnement aux entreprises du secteur qui doivent parvenir à se structurer pour être plus performantes. La Collectivité a monté un dossier de demande de subvention au titre du FEADER pour les entreprises du secteur, qui prendra en charge 90% des coûts éligibles à condition que les pièces fournies soient au complet.

J'ai souhaité également que des Assises de l'agriculture soient organisées et que des actions de valorisation des productions agricoles et artisanales locales se tiennent à Saint-Martin. Le premier marché nocturne devait d'ailleurs se tenir au mois de mai et nos travaux ont été interrompus et seront réadaptés au contexte.

Quant à l'abattoir, nous envisageons effectivement une montée en puissance de cet outil avec notamment un atelier de découpe et un lieu de commercialisation. Ces aménagements sont primordiaux pour asseoir davantage la filière de l'élevage et valoriser la production locale auprès du marché local.

QUESTIONS FROM THE SAINT MARTIN'S WEEK NEWSPAPER

3- Both hurricane Irma and this health crisis from which we are gradually emerging revealed our territory's food dependence. However, the central tool of the agricultural sector remains in a state close to Post Irma. What are your intentions with regard to this structuring tool owned by the Collectivité both in terms of repair and extension?

The first thing to point out is that there was no disruption in the delivery of food during the crisis we just went through. It is important that we underline this. Obviously, to work towards more food self-sufficiency, Saint-Martin must work to diversify its economy and develop local industries.

Saint-Martin does not benefit of enough land or natural assets as favorable as Guadeloupe or Martinique to develop agriculture, but animal farming for example is an ancestral know-how on our island, just as certain cultivators have obtained excellent results in the cultivation of fruits and vegetables despite local constraints, especially the lack of water.

You mention the agricultural sector, but fishing should be included as it represents a sector with high potential since much is still to be developed in this area. This development, which we very much hope for, must go through the structuring of the sectors. The Economic Affairs Delegation is working on this actions that has been programmed on the 2020 budget.

The Collectivité has reserved 153,000 € for the creation of a fishing committee and the Station Wagon registration of the vessels on its 2020 budget. We have also programmed on our PPI 1.5M € for the creation of a fishing offloading wharf.

We also provide support to companies in the sector which must structure themselves in order to be more efficient. The Collectivité has set up a grant application file under the FEADER for companies in the sector, which will bear 90% of the eligible costs provided that the parts supplied are complete.

Furthermore, we have asked for agricultural conferences to organize different campaigns to promote local agriculture and crafts on Saint-Martin. The first event was to be held in May however the health crisis interrupted this project but will be readjusted to the context.

As for the slaughterhouse, we are considering enhancing the potential of this tool by creating a cutting room and a place to sell the meat.

These facilities are essential to further secure the livestock sector and enhance local production on the local market.

QUESTION DU SAINT MARTIN WEEK

4 - Parmi les dispositifs d'aides aux communes et intercommunalités annoncés par le Premier ministre, le 29 mai dernier, l'Etat a étoffé ces dispositifs pour les territoires ultramarins et garantirait la compensation des revenus fiscaux sur l'année 2020 et 2021. Doit-on se considérer comme une commune, puisque nous en assumons aussi les compétences, et prétendre à ce dispositif ou doit-on considérer que notre autonomie fiscale nous exclue du dispositif national renforcé pour les Outremer ? La Collectivité négocie-t-elle déjà le fait d'exister dans les radars parisiens pour que notre statut particulier ne soit pas une nouvelle complexité à gérer dans les dispositifs nationaux ?

Le principe d'une compensation, d'une garantie des recettes fiscales, notamment liée à l'octroi de mer, à la taxe sur les carburants pour les communes et pour les régions d'Outre-mer, a été décidé par le Gouvernement : ce geste est estimé à environ 110 millions d'euros. C'est une initiative qui va dans la bonne direction, dans la mesure où les Outre-mer seront, certainement, plus impactés que la Métropole par la crise économique et sociale. Mais, à l'instar du Président de la Région Guadeloupe, je pense qu'on peut - et on doit - faire plus : cette somme de 110 M€ sur deux ans ne représente, finalement, que 19 € par citoyen ultra-marin par an...

Pour en revenir à Saint-Martin : La Ministre des Outre-mer a annoncé qu'un mécanisme de compensation serait aussi prévu pour les Collectivité régies par le 74. Nous serons bien sûr attentifs à ce dispositif. Saint-Martin, comme toute collectivité de la République, a vocation à bénéficier des dispositifs de solidarité nationale et ce même si nous avons une autonomie fiscale.

C'est déjà le cas, en ce qui concerne les dispositifs sociaux (aides exceptionnelles de 100 € à 150 € aux plus démunis) et économiques (chômage partiel, Prêt garanti par l'Etat, Fonds de Solidarité) : on ne peut que s'en féliciter, même s'il faut constamment être vigilant sur l'attribution effective de ces aides (je pense ici au Fonds de Solidarité) ;

Par ailleurs, le plan annoncé par le Gouvernement évoque les taxes sur les carburants : nous sommes donc concernés, et à Saint-Martin elles représentent, selon les années, entre 15 M€ et 20 M€.

Nul doute que ces recettes seront impactées, en 2020 et très probablement en 2021, par la crise économique qui s'annonce.

Nous aurons donc vocation à recevoir de l'Etat, comme toutes les autres collectivités ultra-marines dans le cadre de ce plan, une juste compensation...

Enfin, même si nous n'avons pas d'octroi de mer, le fonctionnement et l'investissement de notre Collectivité dépendent du niveau de nos recettes fiscales.

En 2019, avec 107 M€ et au bout de plus de deux années d'efforts et de sacrifices, nous étions revenus au niveau d'avant IRMA, celui de l'année 2016, avec 105 M. €.

Cette nouvelle crise va nous faire revenir en arrière, et nous attendons une perte de recettes sur 2020 : entre 12 M€ (au mieux, si les restrictions aériennes sont enfin levées et si le tourisme repart en Juillet...) et 20 M€ (si ces restrictions se poursuivent, entraînant un effondrement du secteur touristique saint-martinois).

QUESTIONS FROM THE SAINT MARTIN'S WEEK NEWSPAPER

4 - Among the aid systems for municipalities announced by the Prime Minister of France on May 29, the State has expanded these mechanisms to overseas territories and would guarantee the compensation of the tax revenues for the years 2020 and 2021.

Should we consider ourselves as a commune, since we also assume those competences, and therefore claim this aid, or should we consider that our fiscal autonomy excludes us from this measure ?

Is the Collectivité already negotiating to ensure that we are taken into consideration by Paris in order to avoid that our particular status is not a new complexity to deal with in the national system?

The principle of compensation, of a guarantee of tax revenue, in particular linked to the dock dues, to the fuel tax for the municipalities and for the overseas regions, was decided by the Government: this gesture is estimated to about 110 million euros. This is an initiative that goes in the right direction, insofar as the Overseas will, certainly, be more impacted than the Metropolis by the economic and social crisis engendered with these eight weeks of confinement. But, like the President of the Guadeloupe Region, I think we can - and we must - do more: this sum of 110 million euros over two years ultimately represents only 19 € per ultra-marine citizen per year...

To come back to Saint-Martin: The Minister of Overseas announced that a compensation mechanism would also be provided for the Collectivities governed by the article 74. We will of course be attentive to this device.

Saint-Martin, like any Collectivité in the Republic, is eligible to benefit from national solidarity mechanisms, regardless of the fact that we have fiscal autonomy.

- This is already the case, regarding:

- *social (exceptional aid from 100 € to 150 € to the most deprived)*



- *and economic devices:*
 - *partial unemployment,*
 - *State guaranteed loan,*
 - *Solidarity Fund*

we can only welcome this, even if we must constantly be vigilant about the actual allocation of this aid (in reference to the Solidarity Fund);

In addition, the plan announced by the Government mentions fuel taxes: we are therefore concerned, and in Saint-Martin they represent between 15 and 20 M € depending on the year.

There is no doubt that these revenues will be impacted in 2020 and most probably in 2021 as well by the approaching economic crisis.

We will therefore be entitled to receive from the State, like all the other overseas Collectivité within the framework of this plan, fair compensation ...

Finally, even if we do not have a dock due (octroi de mer), the functioning and investment of our Collectivité will solely depend on the level of our tax revenues.

In 2019, with 107 M € and after more than two years of efforts and sacrifices, we returned to the level we had before IRMA, that of 2016 which is 105 M. €.

This new crisis will set us back and we estimate the loss of revenue in 2020 to be in between:

- *12 M € (at best, if the air restrictions are finally lifted and if tourism starts again in July)*
- *and 20 M € (if these restrictions continue, leading to a collapse of the tourism sector in Saint-Martin).*

QUESTIONS DU JOURNAL 97150

5- Le gouvernement impose un contrôle strict pour les visiteurs de Saint-Martin et surtout une interdiction toujours persistante de voyager entre les îles des Antilles françaises, la mesure des « 100 km » n'ayant pas été levée.

Est-ce que la Collectivité a attiré l'attention du gouvernement sur le fait qu'une telle mesure allait encore impacter nos îles qui comptent sur un tourisme régional pendant cette période estivale ? La Collectivité n'aurait-elle pas un pouvoir pour faire infléchir le gouvernement par rapport à cette mesure ?

C'est un sujet sensible, qui conditionne la reprise de notre économie à court terme ; nous l'avons évoqué en préambule, nous avons sollicité le Premier Ministre et la ministre des Outre-mer sur cette question car elle est cruciale pour nous et plus largement pour tous les Outre-mer.

Nous n'y travaillons pas seuls mais avec les acteurs du tourisme de Saint-Martin, mais surtout avec nos homologues de Guadeloupe, Martinique et Guyane, soumis à la même restriction qui risque d'achever nos économies déjà fragilisées à l'extrême.



Nous avons également associé nos parlementaires et les organisations socio-professionnelles de Saint-Martin à cette demande qui doit aboutir comme ce fut le cas pour la Corse qui a obtenu la levée des restrictions, hier.

Les discussions et négociations sont en cours. Nous pourrions en reparler dès que possible.

QUESTION FROM THE 97150 NEWSPAPER

5- The government is imposing strict controls for visitors coming to Saint-Martin but above all, a travel ban between the French West Indies islands since the limitation to "100 km" traveling distance measure hasn't been lifted yet.

Has the Collectivité drawn the attention of the government on the fact that such a measure would further impact our islands which are counting on regional tourism during this summer period? Wouldn't the Collectivité have the power to influence the government over this measure?

This is indeed a sensitive subject, as it directly affects the recovery of our economy in the short term. As mentioned earlier, we have approached both the Minister of Overseas and the Prime Minister of France on this matter it is not only crucial for us but also more broadly for all Overseas territories.

We are working with the tourism stakeholders of Saint-Martin, but especially with our counterparts in Guadeloupe, Martinique and French Guyana, who are also subject to the same restriction which risks completing our already fragile economies.

In addition, we have associated our two parliamentarians as well as the socio-professional organizations of St Martin to this request which must succeed as it was the case for Corsica which obtained the lifting of the restrictions yesterday.

Discussions and negotiations are still on-going. We will get back to you as soon as possible.

QUESTION FROM THE 97150 NEWSPAPER

6 - Un grand flou règne autour de l'aéroport Princess Juliana et la reprise des vols commerciaux pour voyager sans motifs impérieux. Est-ce que vous avez des informations plus précises à communiquer à ce sujet ?

Nous sommes en relations permanentes avec nos homologues de la partie Hollandaise, l'Office de Tourisme travaille en partenariat étroit avec l'aéroport Princess Juliana pour justement préparer cette reprise.

Selon nos informations, une réouverture à la mi-juin pour les déplacements régionaux et une ouverture à l'international début juillet restent d'actualité au niveau de Princess Juliana.

Là encore, des discussions sont en cours entre nos autorités respectives.



Last QUESTION of the FROM THE 97150 NEWSPAPER

6 – The reopening of Princess Juliana International Airport is still not confirmed as well as the resumption of commercial flights to travel without imperative reasons. Do you have more specific information to communicate on this subject?

We are in constant contact with our Dutch counterparts, the Tourist Office is working in close partnership with the Princess Juliana Airport authorities to prepare for this recovery.

According the information we have as of now, the airport would reopen mid-June first to regional flights and then to international flights at the beginning of July. On this point again, discussions are still on-going with the concerned authorities.

CONCLUSION VP1

Now this concludes today's live update. Thank you all for tuning in.

Please continue to act responsibly, do not let your guards down.

Together let us continue fighting against this spread as we all try to regain some form of normalcy.

See you again next Thursday.

Until then stay safe.

CONCLUSION PRESIDENT

Merci d'avoir été attentifs au Point d'actualité hebdomadaire de la Collectivité.

Nous vous donnons rendez-vous, jeudi prochain à 17h30.

D'ici là, nous vous invitons à respecter les mesures de déconfinement et à vous tenir informés de l'évolution de la situation sanitaire.

Continuons ensemble à appliquer scrupuleusement les gestes barrières.

Restons attentifs et ne lâchons rien !

Merci à tous.

A la semaine prochaine.